

COMMISSION DE PREVENTION : VIOLENCE – INCIVILITE – RACISME

REUNION DU MERCREDI 13 JUIN 2018

Présents : Mmes Laurence DALLE –Christine POMARES
MM. Philippe AMADUBLE - Jacques BOURDAROT - Jacques TINET

Excusés : MM. Claude MAILHOT- Bernard TIXIER

Absents : Mme Rachel GAILLARD
MM. Alain GIRE – Jean-François CERRALBO

* * * *

Mme Laurence DALLE présente les excuses de Mr Claude MAILHOT qui a du s'absenter de la région. Elle poursuit en indiquant que le bilan des fiches de prévention arbitres – éducateurs en Seniors sera fait ultérieurement.

FICHE DE PREVENTION ARBITRES – EDUCATEURS en JEUNES

La Commission enregistre les points bonus attribués aux différentes équipes suite au retour des fiches de prévention des éducateurs et regrette la diminution sensible du retour des fiches.

M. AMADUBLE Philippe Président de la Commission des Jeunes prend connaissance des retours des fiches de préventions éducateurs en catégorie Jeune et après concertation avec l'ensemble de la Commission de Prévention : Violence - Incivilité et Racisme, attribue les points bonus au classement des championnats Jeunes, à savoir

U18 ELITE :

- Ent. BESSE PLAUZAT + 2 points
- CEBAZAT SPORTS + 3 points
- CHATEL GUYON F.C. + 1 point
- CLERMONT A.S.MONTFERRAND + 2 points
- COURNON F.C. (2) + 1 point
- GR. SOURCES ET VOLCANS + 1 point
- LEMPDES SPORTS + 3 points
- LEZOUX F.C. + 2 points

U18 PROMOTION

- MOISSAT A.S. + 3 points

L'équipe de l'U.S. GERZAT ayant été sanctionnée par le barème de retrait de points pour la lutte contre la violence et l'anti jeu en championnat Jeunes U18, la Commission décide de ne pas lui attribuer les 3 points supplémentaires acquis avec un retour de 100 % des fiches de prévention.

U18 1^{ère} DIVISION

- DOMES SANCY FOOT + 1 point
- GRP. FORMATEUR LIMAGNE + 2 points
- HAUTE COMBRAILLE FOOT + 3 points
- Ent. MARINGUES/JOZE + 1 point
- Ent. ST SAUVES-HAUTE DOR-MESSEIX + 3 points

U18 2^{ème} DIVISION

- LEZOUX F.C. (2) + 1 point

U15 ELITE poule du Titre

- CLERMONT A.S.M. (3) + 1 point
- CLERMONT ST JACQUES + 1 point
- Ent. MARTRES de VEYRE /VEYRE + 1 point

U15 ELITE poule du Maintien

- U.S. MOZAC + 3 points

U15 PROMOTION poule d'accession

- HAUTE COMBRAILLE FOOT + 1 point

U15 PROMOTION poule de Maintien

- GERZAT U.S. + 3 points

U15 1^{ère} DIVISION – Poule d'accession

- CLERMONT FRANC ROSIER +3 points

U15 1^{ère} DIVISION – Poule de maintien

- Ent. BESSE-PLAUZAT + 1 point

➤ L'équipe de LEMPDES SPORTS (2) ayant un dossier en instruction dans le cadre de la rencontre A.S. CLT ST JACQUES 2 // LEMPDES SPORTS 2 – U15 1^{ère} DIVISION – POULE MAINTIEN – du 10/05/2018, la Commission décide de ne pas lui attribuer le point supplémentaire bonus acquis par le retour des fiches de prévention.

U15 2^{ème} DIVISION – Poule B

- Ent. ST SAUVES-HAUTE DORD-MESSEIX + 3 points

13 ELITE – POULE du TITRE

- CLERMONT A.S.M (2) + 3 points

U13 ELITE – MAINTIEN

- CLERMONT A.S. MONTFERRAND (3) + 3 points

U13 PROMOTION – Poule d’accession

- CLERMONT ST JACQUES + 2 points

U13 PROMOTION – Poule A Maintien

- GRP. De l’AUZON + 1 point

U13 1^{ère} DIVISION – Poule B Accession

- GRP. FORMATEUR LIMAGNE + 1 point
- RIOM (2) F.C. + 2 points

U13 1^{ère} DIVISION – Poule C Maintien

- CLERMONT ST JACQUES (2) + 3 points

U13 1^{ère} DIVISION – Poule D Maintien

- GRP FORMATEUR LIMAGNE (3) + 1 point

U13 1^{ère} DIVISION – Poule E Maintien

- LEZOUX F.C. + 1point

U13 2^{ème} DIVISION – Poule A - Accession

- Ent. ST SAUVES-HAUTE DORD-MESSEIX + 3 points

U13 2^{ème} DIVISION – Poule B - Accession

- Ent. MARINGUES - JOZE + 3 points
- RIOM F.C. (3) + 1 point

U13 2^{ème} DIVISION – Poule A - Maintien

- Ent. BESSE-PLAUZAT + 1 point

ARBITRES OFFICIELS JEUNES

La Commission a décidé de récompenser 3 arbitres : Jonathan HELIN– Hugo MORDIER – Pierre MONTANA

* * * * *

Championnat U18

Dans le cadre du barème du Fair Play, la Commission de Prévention : Violence – incivilités – racisme attribue un jeu de maillots aux équipes U18 HAUTE COMBRAILLE FOOT et l'Ent. MARINGUES-JOZE pour leur très bon comportement.

SAISON 2018-2019

La Commission de Prévention décide – pour la saison 2018/-2019 – d'attribuer les points bonus à la fin de chaque phase en compétitions Jeunes suivant le barème ci-dessous :

3 points pour 100 % de retour

2 points pour 91 à 99 % de retour

1 point pour 81 à 90 % de retour

***La secrétaire de séance
Laurence DALLE***